RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 07/01/2025 - A2025/000162 - 2006 B 00427 - 305 522 807 - SICA SA EUREA COOP

SICA S.A. EUREA Coop

Société Coopérative d'Intérêt Collectif SA à capital variable

49 Route de Saint-Etienne - 42110 FEURS

---

305 522 807 RCS Saint-Etienne

[redacted]

CERTIFIÉ CONFORME

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

du 6 DECEMBRE 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le Vendredi six décembre 2024 à 10 heures, les sociétaires de la SICA S.A. EUREA Coop régulièrement convoqués se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au Centre des Congrès « Les Foréziales, 54 Rue Philibert Gary – 42210 Montrond-les-Bains pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2024 et quitus aux administrateurs,
- Constatation de la variation du capital social,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Indemnité compensatrice aux Administrateurs,
- Renouvellement de mandats d'administrateurs de Messieurs Guillaume AVINAIN, Loïc CHEZE, Franck ROUX, Yannick VILLARD et Raphaël REYNAUD,
- Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Franck PASSEMARD qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat,
- Constatation de la démission de Monsieur Jean-Michel JAVELLE de ses fonctions d'administrateur,
- Nomination de Monsieur Pierre-Henri POMPORT aux fonctions d'administrateur,
- Rapport du Conseil d'administration sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 Juin 2024, incluant la déclaration de performance extra-financière,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 Juin 2024,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 Juin 2024,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'ordre du jour de cette Assemblée a été publié, par annonce légale, dans le journal « Paysans de la Loire » du 15 Novembre 2024.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Julien DELHEUR, Président du Conseil d'administration.

Monsieur Nicolas CHARRETIER et Monsieur Patrice DEBARD sont désignés comme Scrutateurs.

Monsieur Bertrand RELAVE est désigné comme Secrétaire de séance.

Monsieur Bruno FAURE, représentant la société S.S.E.C., Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 7 Novembre 2024, est présent.

Monsieur Benoît PERRIN, représentant la société AXENS AUDIT, Co Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 7 Novembre 2024, est présent.

La liste de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le Bureau qui constate que les associés, présents ou représentés, possèdent :

Parts A	2 331 744 €
Parts B	1 209 184 €
Total	3 540 928 €

sur un total de capital de 11 434 064 € souscrit à cette date, soit 30,97 %.

L'Assemblée a été régulièrement constituée, conformément au quorum statutaire et peut ainsi valablement délibérer.

Le Président informe l'Assemblée que sont à sa disposition :
- un exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié la convocation,
- les copies et avis de réception des lettres de convocation des Commissaires aux Comptes,
- un exemplaire des Statuts de la société
- les comptes annuels arrêtés au 30 Juin 2024, sociaux et consolidés
- les rapports du Conseil d'administration et ceux des Commissaires aux Comptes
- le texte des projets des résolutions
- la feuille de présence et les pouvoirs annexés
- le tableau des résultats financiers des 5 derniers exercices
- la liste des administrateurs et directeurs généraux
- la liste des actionnaires.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration.

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE

Le compte-rendu d'activité est présenté et commenté par Monsieur Bertrand RELAVE, Directeur Général de la société.

Le Président donne également lecture du rapport concernant les perspectives.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Lecture en est faite à l'Assemblée Générale.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La lecture du « Rapport Général », « Rapport Spécial » ainsi que celui sur les comptes consolidés au 30 juin 2024, des Commissaires aux Comptes est faite par Monsieur Bruno FAURE, Commissaire aux Comptes, représentant la Société Stéphanoise d'Expertise Comptable.

Enfin la discussion est ouverte.

Après échange de vues, le Président propose à l'Assemblée de passer au vote des résolutions.

5ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SICA S.A. EUREA Coop renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027, les mandats d'administrateurs de :

- Monsieur Guillaume AVINAIN
- Monsieur Loïc CHEZE
- Monsieur Franck ROUX
- Monsieur Yannick VILLARD
- Monsieur Raphaël REYNAUD,

Etant précisé que Monsieur Franck PASSEMARD, administrateur sortant, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à main levée, à l'unanimité.

6ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SICA S.A. EUREA Coop nomme en tant que nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Franck PASSEMARD, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027 :

- Monsieur Philippe COURT,
  Né le [redacted] à [redacted] (43500),
  Demeurant à [redacted]

Cette résolution est adoptée à main levée, à l'unanimité.

7ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SICA S.A. EUREA Coop prend acte de la démission de Monsieur Jean-Michel JAVELLE de ses fonctions d'administrateur à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à main levée, à l'unanimité.

8ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer aux fonctions d'administrateur, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027 :

- Monsieur Pierre-Henri POMPORT,
  Né le [redacted] à [redacted] (42)
  Demeurant à [redacted]

Cette résolution est adoptée à main levée, à l'unanimité.

10ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SICA S.A. EUREA Coop, donne tous pouvoirs au Secrétaire de séance pour effectuer les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à main levée, à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le Président clôture la séance

Les Scrutateurs **Le Président**

[redacted]

[redacted]

DP CA